

Il s'agit d'une traduction avec Google Translate, aucun droit ne peut être décomposé de la traduction.

Vous devez signer le contrat en anglais.

Contrat de location de propriété de vacances

Les soussignés déclarent avoir conclu l'accord suivant concernant le logement de vacances Costa de Antigua - Caleta de Fuste le Calle Berlina, numéro 5-7

Uniquement destiné à un usage de vacances indépendant, pour être occupé par un maximum de] adultes et enfants.

Nom du propriétaire:

Nom: FJHG Hikspoors und GL ten Hoopen
Adresse: de Teuge 35
Code postal et ville: 7205 Go Zutphen
Téléphone: +31575 510108
Téléphone portable: +31 14153517
Adresse e-mail: verhuur.bouganville@gmail.com

Adresse clé: Calle Berlina 7 quelqu'un vous attend à l'entrée du complexe. Vous obtiendrez la clé

Nom du locataire:

(1).....

Numéro de passeport:

(2).....

Numéro de passeport:

(3).....

Numéro de passeport:

(4).....

Numéro de passeport:

Adresse du locataire:

Rue / numéro de maison:

Code postal / ville :

Téléphone :

Téléphone portable :

Adresse électronique :

Durée de location

Date de début de location (j / m / a) : / / 20... ..

Date de fin de location (j / m / a) : / / 20... ..

Nombre d'adultes / enfants : /

Il s'agit d'une traduction avec Google Translate, aucun droit ne peut être décomposé de la traduction.

Vous devez signer le contrat en anglais.

Montant de la location: Toutes les sommes sont en EUROS

Montant de la location: 0,00 (A)

Frais de nettoyage: 0,00 (B)

Options: 0,00 (C)

Montant à payer: €

Modalités de paiement:

Facture en attente au plus tard cinq semaines avant l'arrivée,

..... / / 202.. (d / m / y)

Veuillez payer par virement sur notre compte bancaire:

Numéro de compte: **BIC** ABNANL. **IBAN**: NL66ABNA0593800877 chez ABN-AMRObank, situé à Zutphen, au nom de GL ten Hoopen

Ce contrat est régi par les termes et conditions du formulaire «Conditions de location»

Veuillez renvoyer une copie signée de (1) ce contrat de location par e-mail, ainsi qu'une copie de (2) le formulaire «Conditions de location» à l'adresse suivante:

FJHG Hikspoors und GL ten Hoopen,
e-mail: verhuur.bouganville@gmail.com

Signature du propriétaire,



Date: / / 202.... (d / m / a)

Signature du locataire,

.....

Date: / / 202.... (d / m / a)

Le locataire déclare avoir pris connaissance des éléments suivants:

Obligations légales de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen

Vous devez signer le contrat en anglais.

(Formulaire Conditions de location)

Article 1

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent être tenus responsables de toute perturbation, altération ou entrave au séjour du locataire, si cela résulte de circonstances imprévues ou inévitables indépendantes de sa volonté.

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent être tenus responsables de tout inconvénient causé par des tiers, tels que le conseil ou le gouvernement local, etc. FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent pas non plus être tenus responsables de toute interruption du gaz, de l'électricité ou de l'eau, dans cas de trop peu d'heures d'ensoleillement ou de précipitations trop faibles. FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen n'acceptent aucune responsabilité pour la perte ou le vol, ou les dommages aux bagages, objets personnels ou véhicules, ou pour les coûts liés à une arrivée retardée à la maison de vacances ou à l'appartement en raison de retards.

Article 2. Réservation et tarif.

Une réservation est valable lors de la signature du contrat de location. Le paiement de ce montant implique que le locataire a pris connaissance et accepté les conditions générales constatées ci-dessous et la description complète du logement de vacances loué.

Les tarifs utilisés par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen sont calculés en EUROS et concernent une propriété par semaine ou une autre période, comme indiqué sur la facture. La TVA ne s'applique pas ici. Les frais de repas, boissons, etc. ne sont pas inclus dans le tarif. Les coûts supplémentaires tels que le nettoyage final, les coûts d'utilisation, etc. seront détaillés à côté de la description de la propriété et ne sont pas inclus dans le tarif, sauf indication contraire.

Article 3. Paiement du montant de la location.

Le montant de la facture doit être reçu par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen au plus tard 5 semaines avant le début de la période de location. Si le solde est encore ouvert à cette date, le locataire recevra une lettre lui demandant de régler le solde dans les 5 jours ouvrables. Si le paiement n'est pas reçu pendant cette période, cela signifie une annulation de la location du bien par le locataire et les conditions d'annulation décrites à l'article 4 s'appliquent.

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen seront en même temps autorisés à proposer la location de vacances à une autre partie.

Si la réservation est effectuée moins de 5 semaines avant le début de la période de location, le montant total de la location est payable immédiatement.

A réception de la balance des paiements, les documents de voyage seront renvoyés au locataire par retour. Ceux-ci comprendront toutes les informations nécessaires, y compris les itinéraires, l'adresse et le nom de la personne qui sera disponible à l'arrivée, ainsi que le «bon» qui permet l'entrée dans la propriété et qui doit être remis à l'arrivée à la personne qui s'occupe de la réception des invités.

4. Annulation par le locataire.

Toute annulation doit être faite par écrit et envoyée par courrier ou e-mail à Hikspoors et GL ten Hoopen.

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen facturent les frais suivants, selon la date d'annulation par le locataire:

- Annulation plus de 3 mois avant le début de la période de location: 10 euros.
- Annulation entre 3 mois et 7 jours avant le début de la période de location: 75 euros.
- Annulation moins de 7 jours avant le début de la période de location: 50% du loyer. Dans le cas où le locataire n'occupe pas le bien locatif ou part avant la fin de la période de location, aucun montant ne sera remboursé.

Il s'agit d'une traduction avec Google Translate, aucun droit ne peut être décomposé de la traduction.

Vous devez signer le contrat en anglais.

5. Annulation par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen.

Dans le cas où FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen doivent annuler le contrat de location en raison de circonstances imprévues, le locataire sera informé immédiatement et tout acompte versé sera remboursé.

Dans le cas où l'annulation du contrat de location n'est pas le résultat d'un cas de force majeure, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen paieront également 20% supplémentaires du montant de la location, qui est l'indemnisation habituelle pour dommages et inconvénients.

6. Plaintes et litiges.

Les réclamations ne seront prises en compte que si elles ont été notifiées dans un délai de 48 heures à compter de la date d'arrivée sur le bien locatif au moyen d'un appel téléphonique et suivies d'une lettre recommandée. Il en va de même pour tout problème grave survenant pendant le séjour dans le bien locatif.

Dans le cas où le locataire refuse d'accepter le bien parce qu'il ne pense pas que l'état du bien soit conforme à ce à quoi il devrait raisonnablement pouvoir s'attendre, il doit immédiatement contacter FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen. En cas d'absence d'accord, il doit faire examiner la réclamation par un expert, un huissier de justice ou un notaire, afin de recevoir un avis objectif.

Le contrat actuel est établi et doit être interprété conformément au droit néerlandais. Tout litige découlant de ce contrat relèvera de la compétence exclusive du tribunal néerlandais des petites créances.

7. Description.

Tous les dépliants d'information ou informations sur le site Internet de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen concernant le bien locatif, son agencement, son ameublement ou les services applicables ont été fournis de bonne foi, sur la base des faits par le propriétaire ou comme observé lors d'une inspection locale par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ou des personnes autorisées sur place.

Dans le cas où l'un de ces changements interviendrait entre le moment de la signature du contrat et le début de la période de location, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen en informeront le locataire, mais FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne pourront être tenus responsables.

Si, malgré tout, les informations sur le bien locatif, son agencement, son mobilier, le nombre maximum de personnes ou les services concernés ne sont pas correctes, le locataire doit en informer immédiatement FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen, afin que les problèmes puissent être résolus.

Toutes les informations relatives aux activités touristiques et sportives ont été fournies par des tiers et ne sont pas de la responsabilité de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen.

8. Arrivée et départ.

L'arrivée à la propriété de vacances aura normalement lieu entre 13h00 et 18h30, sauf accord contraire à l'avance. Nous vous recommandons de contacter la personne qui s'occupe de l'accueil des invités par téléphone la nuit avant l'arrivée, afin de convenir d'une heure et d'un lieu précis, et de la contacter à nouveau dans le cas où l'arrangement doit être modifié en raison de circonstances imprévues. Si cette procédure n'est pas respectée, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne pourront être tenus responsables si le locataire n'est pas en mesure d'accéder à la propriété à son arrivée.

Le bien locatif doit être libéré au plus tard à 9h30 le jour du départ.

Il s'agit d'une traduction avec Google Translate, aucun droit ne peut être décomposé de la traduction.

Vous devez signer le contrat en anglais.

9. Nombre maximum d'occupants

Dans l'immeuble locatif, un maximum de.... les personnes peuvent être hébergées sauf accord préalable du FJHG Hikspoors et du GL ten Hoopen.

En cas de dépassement du nombre maximum de personnes, la personne chargée de l'entrée à la propriété à l'arrivée pourra refuser l'entrée à ces personnes supplémentaires.

Dans le cas où à une date ou heure ultérieure, à l'insu de la personne chargée de l'accueil, des personnes supplémentaires sont autorisées à accéder à la propriété de vacances, un supplément de 25% du montant de la location par personne supplémentaire sera appliqué immédiatement et cela pourra, si nécessaire, être déduit de la caution.

10. Animaux.

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans cet établissement de vacances.

11. Sécurité.

Comme convenu, le dépôt de garantie de 100 euros sera restitué / remboursé dans les 2 semaines suivant le départ du bien locatif, si nécessaire après déduction des frais relatifs aux dommages constatés ultérieurement au bien.

12. Coûts supplémentaires.

À la fin de la période de location, le locataire devra s'acquitter des frais supplémentaires tels que décrits dans la description du bien locatif, tels que l'utilisation du gaz, de l'eau, de l'électricité, du chauffage, du carburant, du bois pour les feux ouverts et le nettoyage final.

Les taxes de séjour ou de séjour sont à la charge du propriétaire et sont comprises dans le montant de la location.

13. Nettoyage.

L'établissement doit être propre et bien rangé à l'arrivée. Si ce n'est pas le cas, la personne qui s'occupe de l'accueil doit en être informée immédiatement, afin que cette personne puisse remédier à la situation. De plus, le locataire doit en informer FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen dans les 24 heures.

Au moment du départ, le locataire doit laisser la propriété propre et bien rangée, avec une attention particulière portée aux sanitaires, à la cuisine, aux fenêtres et au sol.

Dans le cas où le locataire l'aurait prévenu à l'avance, il ou elle pourra s'arranger pour payer le nettoyage final. Le montant sera détaillé dans la description de la propriété.

Nonobstant cela, le propriétaire se réserve le droit de déduire un montant supplémentaire du dépôt de garantie dans le cas où le nettoyage final n'a pas été effectué à la bonne norme.

La liste d'inventaire:

Dans l'appartement

A emporter avec vous:

Bonne humeur